

OTAN



NATO

SERVICE DE PRESSE

PRESS SERVICE

Place du Maréchal de Lattre de Tassigny, PARIS, XVI - Téléphone : KLEber 50-20

COMMUNIQUE DE PRESSE M1(62)4

Pour diffusion immédiate
le 6 mai 1962

COMMUNIQUE FINAL

Le Conseil de l'Atlantique Nord a tenu sa session ministérielle ordinaire de printemps à Athènes du 4 au 6 mai 1962, avec la participation des Ministres des Affaires Etrangères des pays membres et des Ministres de la Défense ; ces derniers se sont aussi réunis séparément le 3 mai.

2. Au cours de leur examen de la situation internationale, les Ministres ont discuté du désarmement et du problème de l'Allemagne et de Berlin. En outre les Ministres ont fait diverses déclarations sur des questions qui présentaient un intérêt particulier pour leurs pays.

3. En étudiant l'évolution de la situation à la Conférence de Genève, le Conseil a réaffirmé qu'un désarmement général et complet sous un contrôle international efficace constituait le meilleur moyen d'assurer, de façon durable, la paix et la sécurité dans le monde entier. Il a pris note avec satisfaction de la position prise par les Puissances occidentales à Genève en vue d'atteindre ce but, et a souligné l'importance et l'urgence qu'il y avait à parvenir à un accord.

4. Le Conseil a examiné la question de Berlin à la lumière des engagements fondamentaux de l'OTAN à cet égard. Il a fait le point des derniers développements de la situation, y compris le fait que des conversations exploratoires sont en cours avec l'Union soviétique. A cette occasion, il a réaffirmé son attachement aux principes énoncés dans sa déclaration du 16 décembre 1958 au sujet de Berlin.

5. Le Conseil a noté les progrès accomplis vers une coopération plus étroite entre les pays membres dans l'établissement de la politique de défense de l'Alliance. A cet égard, les Ministres ont accueilli favorablement la confirmation donnée par les Etats-Unis que ceux-ci continueraient à tenir à la disposition de l'Alliance les armes nucléaires nécessaires à sa défense, et se concerteraient avec leurs alliés au sujet des plans et dispositions de base à adopter pour ces armes. En outre, les Gouvernements du Royaume-Uni et des Etats-Unis ont tous deux donné la ferme assurance que leurs forces stratégiques continueraient à pourvoir aux besoins de la défense en ce qui concerne les menaces contre l'Alliance qui excéderaient les possibilités d'action des forces affectées à l'OTAN.

6. Pour que tous les pays membres puissent participer pleinement aux consultations relatives à la politique de défense nucléaire, il a été décidé d'instituer une procédure spéciale qui leur permettra d'échanger des renseignements au sujet du rôle des armes nucléaires dans la défense de l'Alliance.

7. L'OTAN est une alliance défensive, et il doit être clairement établi qu'en cas d'agression, elle défendra ses membres par tous les moyens nécessaires. Le Conseil a étudié les mesures que les pays membres auraient à prendre, collectivement et individuellement, dans les diverses circonstances où l'Alliance pourrait être contrainte de recourir à ses moyens de défense nucléaires.

8. Le Conseil a constaté les progrès accomplis par l'Alliance au cours des douze derniers mois dans son effort de défense, notamment en ce qui concerne les améliorations quantitatives et qualitatives apportées aux forces des pays membres affectées ou réservées pour affectation à l'OTAN. Les Ministres ont noté avec satisfaction que les Etats-Unis avaient déclaré qu'ils affectaient des sous-marins Polaris à l'OTAN.

9. Le Conseil a la conviction que, si l'Alliance veut être en mesure de faire face aux menaces de tous ordres qui peuvent être dirigées contre sa sécurité, l'équilibre à maintenir entre les forces classiques et nucléaires doit faire l'objet d'un examen permanent. La contribution des pays membres aux forces équilibrées qui doivent assurer la défense de l'OTAN au cours des prochaines années sera étudiée dans le cadre de l'Examen triennal déjà commencé. Le Conseil compte étudier un rapport sur cette question à sa prochaine session, en décembre.

10. A la réunion séparée qu'ils ont tenue le 3 mai, les Ministres de la Défense ont examiné et approuvé un rapport du Comité d'Armements, qui passait en revue les progrès accomplis, depuis leur réunion d'avril 1960, en ce qui concerne la répartition des efforts en matière de recherche, de mise au point et de production d'armements, et contenait un certain nombre de recommandations visant à améliorer cette coopération. Ils ont constaté que, malgré certaines difficultés initiales, le programme de coopération mis en oeuvre à cette époque avait pris un bon départ. De nouveaux efforts devront maintenant être accomplis pour progresser dans cette voie. Pour obtenir de cette coopération des résultats plus rapides, les Ministres ont décidé de créer, à un échelon élevé, un groupe de travail qui étudiera l'organisation actuelle et présentera, à la réunion ministérielle de décembre 1962, des recommandations sur toutes les améliorations nécessaires pour parvenir à un accord sur les besoins militaires futurs, ainsi qu'à une meilleure coordination des ressources de l'Alliance. Entre-temps, des efforts particuliers seront faits pour aboutir à des décisions définitives au sujet des projets suffisamment avancés pour que leur mise au point en commun soit entreprise.

11. Le Conseil a étudié l'évolution de la consultation politique au sein de l'Alliance. Il a constaté les progrès encourageants régulièrement accomplis, au cours des douze derniers mois, dans le sens d'un renforcement et d'une extension de la consultation.

12. Une analyse détaillée des travaux de l'Alliance en matière de coopération scientifique et technique a été présentée au Conseil. Celui-ci a examiné les propositions présentées, en vue de faire progresser la coopération scientifique internationale, par un groupe d'hommes de science éminents désignés par le Secrétaire Général. Les Ministres ont invité le Conseil permanent à étudier ces propositions de façon plus approfondie en vue de présenter des recommandations aux Gouvernements membres.

13. Les Ministres ont noté que le Conseil permanent avait examiné un rapport du Secrétariat International sur les activités économiques du bloc communiste dans les pays insuffisamment développés. Ce rapport établissait clairement que, de loin, la plus grande partie de l'aide reçue par ces derniers pays continuait à provenir des nations du monde libre économiquement les plus avancées, et que l'aide offerte par le bloc communiste était non seulement beaucoup plus réduite que celle du monde libre, mais en outre étroitement liée à des objectifs politiques. Les Ministres ont marqué leur satisfaction des efforts accomplis par le monde libre pour aider les pays en voie de développement à élever leur niveau de vie, tout en respectant pleinement leur indépendance nationale, et ils ont souligné l'importance que revêtent la poursuite et l'intensification de ces efforts.

14. Le Conseil a réservé une attention particulière aux nécessités du développement économique de la Grèce et de la Turquie. Reconnaisant l'importance de la contribution apportée par la Grèce et la Turquie à la défense de l'Alliance et les efforts qu'elles déploient pour hâter leur développement économique en vue d'élever le niveau de vie de leurs peuples, les Ministres ont reconnu que ces pays avaient besoin d'une aide extérieure. Afin que les objectifs communs dans ce domaine puissent être atteints, ils ont décidé que les gouvernements membres qui sont à même d'aider la Grèce et la Turquie devraient examiner d'urgence comment pourraient être établis, dans un cadre approprié, et avec le concours éventuel d'autres pays et des organisations internationales compétentes, des consortiums chargés de coordonner les moyens de réunir les ressources nécessaires pour assurer le développement économique de la Grèce et de la Turquie à un rythme satisfaisant. Les Ministres ont, d'autre part, décidé de créer un groupe d'étude chargé de poursuivre l'examen des problèmes spéciaux de défense qui se posent à la Grèce.

15. La prochaine session ministérielle du Conseil de l'Atlantique Nord doit se tenir à Paris, en décembre 1962.